

MASTER Droit, Économie, Gestion MENTION Droit Privé et Droit Public SPECIALITE Droit de la santé

Présentation

Nature

Formation diplômante

Type de diplôme :

Master professionnel

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Site(s) géographique(s) :

Tours

Durée des études :

2 années d'étude (M1, M2) composées chacune de deux semestres

Accessible en :

Formation initiale
Formation continue

→ Objectifs

PERMET DE FORMER :

-les étudiants juristes ou politistes ainsi que les professionnels du secteur de la santé (médecins, pharmaciens, dentistes, sages-femmes, cadres dans les structures publiques ou privées en relation avec le domaine de la santé) en droit de la santé.

COMPETENCES ACQUISES :

Pour les juristes et les politistes :

- préparer et plaider des dossiers en droit de la santé (droit médical, droit hospitalier, droit pharmaceutique, droit des produits de santé, etc
- appliquer préparer les règles de droit propres au domaine
- prévenir et résoudre des litiges en interprétant le droit
- fournir des informations et des conseils argumentés dans le domaine du droit de la santé
- proposer des solutions amiables ou judiciaires aux litiges
- évaluer le montant d'un préjudice
- assister les établissements de santé dans procédure de certification
- respecter la confidentialité des affaires
- rédiger des contrats (contrats médecins-cliniques, contrats d'assurance, etc.)

Pour les professionnels du secteur de la santé :

- saisir l'environnement juridique de leur activité
- participer à la vie des institutions sanitaires (par exemple les commissions des relations avec les usagers et de la qualité)
- appréhender parfaitement les dossiers liés à une activité ordinaire ou d'expertise

→ Chiffres clés

> Portail de l'Observatoire de la Vie Etudiante

Résultats 2014 / 2015

Master 1 parcours Droit Public Droit de la santé :

Effectifs : 3

Taux de réussite : 66,7 %

→ Public visé - conditions d'accès

CONDITIONS D'ACCES :

-Formation initiale

Etudiant français et ressortissant de l'Union Européenne :

> Vous pouvez candidater en M2 si vous êtes titulaire d'un Master 1 de Droit (validation des deux semestres de M1) : Droit public, Droit privé, Droit social et sanitaire. Mais également si vous êtes diplômé des Instituts d'Etudes Politiques ou professionnels de la santé sous réserve de pré-requis.

Etudiant étranger hors Union Européenne :

> Retrouvez toutes les informations sur le portail international de l'université

-Formation continue et reprise d'études

Vous êtes salarié, demandeur d'emploi ou sans activité et souhaitez reprendre des études ?

Ce Master est également accessible dans le cadre de la formation continue, avec éventuellement des validations d'acquis.

> Plus d'informations sur le site de la formation continue

→ Organisation générale des études

MASTER 2

> Le master 2 Droit de la santé propose les connaissances disciplinaires suivantes :

- droit médical : déontologie et mode d'exercice de la profession médicale, responsabilités civile, pénale, assurance, indemnisation par la solidarité nationale
- droit des établissements de santé : organisation hospitalière, régulation de l'activité hospitalière, responsabilité
- droit des produits de santé : Définition et statut des produits de santé ; Mise sur le marché des produits de santé ; Distribution des produits de santé ; Prise en charge financière des produits de santé ; Responsabilité du fait des produits défectueux
- politiques et économie de la santé
- anglais sanitaire

> Un stage professionnel de trois mois minimum est obligatoire, ainsi qu'un rapport de stage.

> Une unité d'initiation aux problèmes de la médecine est proposée, dans laquelle les professionnels de santé proposent aux étudiants des conférences à l'occasion desquelles ils évoquent les problèmes concrets rencontrés dans l'exercice de leur activité médicale, en les confrontant aux règles de droit existantes (prise en charge de la fin de vie, les problèmes éthiques soulevés par la pratique médicale).

> Une unité Exposés et travaux divers permet de réaliser individuellement ou collectivement, divers exercices (exposés-discussion, organisation de conférences, notes de lectures, etc.). Cette unité permet de s'aguerrir à des pratiques qui sont indispensables dans le monde du travail : prise de parole en public, conduite de projets, travail en groupe, rédaction de synthèses, etc.

→ Enseignements

■ SEMESTRE 7 - DROIT PRIVÉ - DROIT DE LA SANTÉ (240h - 30)

Ue 7-1 enseignements fondamentaux (s7 m1dpr) (Obligatoire - 102h - 14 Crédits ECTS)

- Droit patrimonial de la famille 1 (s7 m1cj/dp) (Obligatoire - 51h - 7 Crédits ECTS)
- Droit pénal spécial (s7 m1cj) (Obligatoire - 51h - 7 Crédits ECTS)

Ue 7-2 enseignements complémentaires (s7 m1dpr) (Obligatoire - 75h - 8 Crédits ECTS)

- langue vivante (Obligatoire - 24h - 1 Crédits ECTS)
- Droit international privé s7 m1dp (Obligatoire à choix - 30h - 4 Crédits ECTS)
- Droit des assurances s7 m1dp (Obligatoire - 30h - 4 Crédits ECTS)

Ue 7-3 enseignements optionnels (s7 m1dpr) (Obligatoire - 72h - 8 Crédits ECTS)

- Droit du système de santé s8 m1cj (Obligatoire à choix - 30h - 3 Crédits ECTS)
- Droit de l'aide et de l'action sociale (30h - 4 Crédits ECTS)
- Droit de la protection sociale (Obligatoire à choix - 30h - 3 Crédits ECTS)
- Droit du travail approfondi (Obligatoire)
- Droit de l'exécution s7 m1dp (Obligatoire à choix - 30h - 4 Crédits ECTS)

■ **SEMESTRE 7 - DROIT PUBLIC - DROIT DE LA SANTÉ (228h - 30)**

Ue 7-1 enseignements fondamentaux (s7 m1dpu) (Obligatoire - 96h - 14 Crédits ECTS)

- Contentieux constitutionnel (Obligatoire - 48h - 7 Crédits ECTS)
- Droit de la commande publique (Obligatoire - 48h - 7 Crédits ECTS)

Ue 7-2 enseignements complémentaires (s7 m1dpu) (Obligatoire - 30h - 4 Crédits ECTS)

- Droit de l'aide et de l'action sociale (30h - 4 Crédits ECTS)
- Politiques publiques (Obligatoire - 30h - 4 Crédits ECTS)
- Géographie des territoires (Facultatif - 30h - 4 Crédits ECTS)

Ue 7-3 enseignements de spécialisation (s7 m1dpu) (Obligatoire - 78h - 9 Crédits ECTS)

- Pratique juridique ou memoire ou ipac (Obligatoire - 18h - 3 Crédits ECTS)
- Droit du système de santé s8 m1cj (Obligatoire à choix - 30h - 3 Crédits ECTS)
- Droit de la protection sociale (Obligatoire à choix - 30h - 3 Crédits ECTS)

Ue 7-4 langues vivantes étrangères (s7 m1dpu) (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

■ **SEMESTRE 8 - DROIT PRIVÉ - DROIT DE LA SANTÉ (249h - 30)**

Ue 8-1 enseignements fondamentaux (s8 m1dpr) (Obligatoire - 102h - 14 Crédits ECTS)

- Procédure civile 2 s7 m1cj (Obligatoire - 51h - 7 Crédits ECTS)
- Droit patrimonial famille 2 s8 m1cj (Obligatoire - 51h - 7 Crédits ECTS)

Ue 8-2 enseignements complémentaires (s8 m1dpr) (Obligatoire - 75h - 10 Crédits ECTS)

- Langue vivante s8 m1dp (Obligatoire)
- Droit international et européen des droits de l'homme (Obligatoire à choix - 30h - 3 Crédits ECTS)
- Droit médical s8 m1cj (Obligatoire à choix - 30h - 3 Crédits ECTS)
- Préparation à l'insertion professionnelle (Obligatoire - 10h)

Ue 8-3 enseignements optionnels (s8 m1dpr) (Obligatoire - 6 Crédits ECTS)

- Préparation aux concours (60h - 6 Crédits ECTS)
- Stage et mémoire s8 m1dp (Obligatoire à choix - 6 Crédits ECTS)
- Droit immobilier s8 m1dp (Obligatoire - 51h - 7 Crédits ECTS)
- Droit spécial des sociétés s8 m1dp (Obligatoire à choix - 36h - 6 Crédits ECTS)
- Droit des procédures collectives s8 m1jen (Obligatoire - 51h - 7 Crédits ECTS)
- Propriété intellectuelle s8 m1cj (Obligatoire à choix - 24h - 3 Crédits ECTS)
- Contentieux administratif s8 m1cj (Obligatoire à choix - 36h - 3 Crédits ECTS)

■ **SEMESTRE 8 - DROIT PUBLIC - DROIT DE LA SANTÉ (238h - 30)**

Ue 8-1 enseignements fondamentaux (s8 m1dpu) (Obligatoire - 96h - 14 Crédits ECTS)

- Droit public des affaires (Obligatoire - 48h - 7 Crédits ECTS)
- Contentieux administratif (Obligatoire - 48h - 7 Crédits ECTS)

Ue 8-2 enseignements complémentaires (s8 m1dpu) (Obligatoire - 30h - 4 Crédits ECTS)

- Gestion budgétaire et comptable publiques (Obligatoire - 30h - 4 Crédits ECTS)

Ue 8-3 enseignements de spécialisation (s8 m1dpu) (Obligatoire - 78h - 9 Crédits ECTS)

- Pratique juridique ou memoire ou ipac (Obligatoire - 18h - 3 Crédits ECTS)
- Droit médical s8 m1cj (Obligatoire à choix - 30h - 3 Crédits ECTS)
- Droit international et européen des droits de l'homme (Obligatoire à choix - 30h - 3 Crédits ECTS)

Ue 8-4 langues vivantes étrangères (s8 m1dpu) (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

Ue 8-5 insertion professionnelle (s8 m1dpu) (Obligatoire - 10h)

- Préparation à l'insertion professionnelle (Obligatoire - 10h)

■ **SEMESTRE 9 - DROIT DE LA SANTÉ (240h - 30)**

Ue 9-1 droit médical (Obligatoire - 100h - 9 Crédits ECTS)

Ue 9-2 droit des établissements de santé (Obligatoire - 100h - 9 Crédits ECTS)

Ue 9-3 droit des produits de santé (Obligatoire - 40h - 6 Crédits ECTS)

Ue 9-4 exposés et travaux

■ SEMESTRE 10 - DROIT DE LA SANTÉ (120h - 30)

Ue 10-1 politiques et économie de la santé (Obligatoire - 60h - 6 Crédits ECTS)

Ue 10-2 initiation aux problèmes de la médecine (Obligatoire - 20h - 3 Crédits ECTS)

Ue 10-3 anglais juridique (30h)

Ue 10-4 stage, rapport de stage et insertion professionnelle

Et après ?

→ Poursuite d'études

L'étudiant titulaire d'un MASTER 2 peut :

-poursuivre ses études en Doctorat dans des domaines de recherche finalisée ou fondamentale

Plus de détails sur le portail de la recherche

-ce Master permet également de préparer les concours d'entrée à l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) et à l'Ecole nationale d'études supérieures de la sécurité sociale (EN3S).

→ Débouchés professionnels

Secteurs d'activité :

-services juridiques des organismes et établissements spécialisés dans le secteur de la santé : ministère de la santé, hôpitaux publics, cliniques privées, compagnies d'assurances, mutuelles, laboratoires pharmaceutiques, syndicats de l'hospitalisation privée, Agence de la biomédecine, Agences régionales de santé, ONIAM - office national d'indemnisation des accidents médicaux- CRCI (Commissions régionales de conciliation d'indemnisation des accidents médicaux), Etablissement français du sang, Haute Autorité de santé, services juridiques des ordres professionnels, cabinets d'avocats, de conseils, associations...

Métiers :

-Secteur public

-cadre des hôpitaux (directeur d'hôpital, attaché d'administration hospitalière, qualitatif, juriste contractuel), des organismes de sécurité sociale

-inspecteur des affaires sanitaires et sociales

-directeur d'établissement médico-social

-cadre au ministère de la santé, au sein de l'Agence régionale de l'hospitalisation, de l'ONIAM (Office national d'indemnisation des accidents médicaux), des CRCI (commissions régionales de conciliation et d'indemnisation), de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), de l'Etablissement français du sang, des Unions régionales des caisses d'assurance maladie, etc...

- Secteur privé

-cadre dans le service juridique d'une clinique privée, d'une compagnie d'assurances, d'une mutuelle, d'un laboratoire pharmaceutique ou d'un syndicat représentant l'hospitalisation privée

-juriste dans un cabinet d'avocats spécialisés en droit de la santé ou dans un cabinet de conseils, etc...

UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales

50, Avenue Jean Portalis
37200 TOURS
Adresse mèl : fac-droit@univ-tours.fr
<http://droit.univ-tours.fr>
Téléphone : 02 47 36 10 92
Télécopie : 02 47 36 10 90

Responsables du diplôme : Farida ARHAB-GIRARDIN

Site Portalis
50 avenue Jean Portalis
BP 0607
37206 Tours cedex 03
02 47 36 11 72

> www.droit.univ-tours.fr
> Plan d'accès

Secrétariat à l'université de Poitiers : Madeleine LE NIR
05 49 45 42 02

Cette formation a lieu en alternance chaque année à l'université de Tours ou à l'université de Poitiers :
> 2015-2016 à l'université de Tours
> 2016-2017 à l'université de Poitiers